REGLEMENT



PRO EVENTS
contact@proevents.nc
Tél : 80 97 29

REGLEMENT

Le Trail pour toutes et tous
Distances : 3, 8, 11 et 15 km en Randonnée ou Compétition

1. L'ÉVÉNEMENT

Le BLUE BATRAIL (ci-après désigné « l'évènement » ou « Trail ») est une course pédestre hors stade, sur sentiers et chemins, organisée par PRO EVENTS (ci-après désigné « l'organisateur ») le dimanche 26 Avril 2026 au Yala Ranch, Dumbea.

2. LES ÉPREUVES

Toutes les épreuves se déroulent en course à pied sur les pistes et sentiers du Domaine de la Haute Dumbéa, situé sur la commune de Dumbea.
La **3KM FAMILLE** est un parcours à faible dénivelé de 3km aux abords du Yala ranch, présentant de minimes difficultés. Une épreuve agréable et amusante sur de vrais sentiers et une petite traversée de rivière pour le plus grand bonheur des enfants, pour tous les niveaux de pratiquants dès 5ans. Elle permet de faire plaisir aux familles en toute sécurité. **Les enfants en porte bébé ne sont pas autorisés.**
Tous les enfants de moins de 12ans devront obligatoirement être accompagné d'un adulte.
Le **8KM** est un parcours à 308 m D+ comportant de petites portions techniques et quelques montées. Ceux qui ont choisi ce parcours vont aimer le savant mélange de sentiers en bords de rivière, en forêt et sur de grandes pistes de mines. Elle est destinée aux pratiquants débutants à confirmés.
Le **11KM** est un parcours à 700 m D+ comportant des portions techniques et une montée à très fort dénivelé. Ceux qui ont choisi ce parcours vont aimer le savant mélange de sentiers en bords de rivière, petits raidillons, et grandes montées raides, de descentes faciles à techniques. Elle est destinée aux pratiquants intermédiaires à confirmer.
Le **15KM** est un parcours de 15km à 980 m D+ comportant des portions techniques et très physiques. Ceux qui ont choisi ce parcours vont aimer le savant mélange de sentiers muletiers, de pistes larges, de montées légères et très fortes, de raidillons et de descentes faciles à techniques. Elle est destinée aux pratiquants confirmés et sportifs entrainés.

Les distances sont fournies à titre indicatif, il est possible qu'il y ait quelques écarts (5 à 10% max) ou que les parcours soient modifiés au dernier moment par l'organisateur pour des raisons de sécurité.

3KM FAMILLE – tous niveaux	**Distance**	**Dénivelé**	**Age**	**Date**	**Départ**	**Lieu**
Randonnée	3 km	100 m	5ans (2021)	26/04	11h45 à 12h00	Yala Ranch
8KM – intermédiaire à confirmé	**Distance**	**Dénivelé**	**Age minimum**	**Date**	**Départ**	**Lieu**
CHRONO	7,6 km	308 m	16 ans (2010)	26/04	9h	Yala Ranch
Randonnée	7,6 km	308 m	10 ans (2016)	26/04	9h05 à 9h15	Yala Ranch
11KM – intermédiaire à confirmé	**Distance**	**Dénivelé**	**Age minimum**	**Date**	**Départ**	**Lieu**
CHRONO	10,8 km	701 m	18ans (2008)	26/04	8h15	Yala Ranch
Randonnée	10,8 km	701 m	12 ans (2014)	26/04	8h20 à 8h30	Yala Ranch
15KM– niveau confirmé	**Distance**	**Dénivelé**	**Age minimum**	**Date**	**Départ**	**Lieu**
CHRONO	15 km	982 m	18 ans (2008)	26/04	7h45	Yala Ranch

L'organisateur a balisé les parcours avec soin à l'aide de balises de couleurs vives et de peinture au sol et il est obligatoire de suivre le balisage sous peine de disqualification. L'organisateur décline toute responsabilité dans le cas où un accident surviendrait en dehors des chemins balisés.

3. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les épreuves sont ouvertes à toutes et à tous, aux conditions définies ci-dessous.
La **3KM FAMILLE** est accessible à tous à partir de 5 ans (né en 2021) en Non Chronométré.
Tous les enfants de moins de 12ans devront obligatoirement être accompagné d'un adulte.
Le **8KM** est accessible à tous à partir de 10 ans (né en 2016) en randonnée et à partir de 16 ans (né en 2010) en Chrono.
Le **11KM** est accessible à tous à partir de 12 ans (né en 2014) en randonnée et à partir de 18ans (né en 2008) en Chrono.
Le **15KM** est accessible à tous à partir de 18 ans (né en 2008) en mode Chronométré uniquement.

L'inscription en mode Chrono dans une épreuve permet d'obtenir son temps et d'être classé dans sa catégorie d'âge. Il y aura des classements pour les Femmes et des classements pour les Hommes.

Tous les participants devront fournir au choix :

- une licence FFA 2026
- OU le document du Parcours de Prévention de Santé (PPS) à remplir ici https://pps.athle.fr/

ATTENTION Le certificat médical n'est plus accepté
Pour les mineurs, une autorisation parentale est obligatoire.
Les participants doivent respecter les consignes du directeur de course et des personnels de l'organisation.
Les participants doivent faire attention aux autres concurrents, piétons, véhicules présents potentiellement sur les parcours, le domaine de la haute dumbea et notamment la piste des Dzumacs n'étant pas fermé au public pour l'événement.
L'accès à la ligne de départ n'est possible qu'après avoir passé le point de contrôle du matériel. Tout participant prenant le départ sans avoir franchi le contrôle sera considéré comme non partant et ne sera pas classé.
Une dérogation d'âge (sur-classement) pourra être accordée exceptionnellement par l'organisateur.

Par son inscription le concurrent reconnaît avoir pris connaissance du règlement et l'accepte sans réserve.

4. CHRONOMETRAGE (option Chrono uniquement)

Le Chronométrage est assuré par notre partenaire INLIVE.NC avec son matériel informatique et des puces électroniques sur les dossards pour une précision optimale.
Les résultats et les classements sont diffusés en ligne à l'issue de chaque épreuve sur les sites : https://www.proevents.nc/ et https://www.inlive-sport.nc/

5. CATEGORIES

Les participants ayant choisi l'option Chrono sont classés dans les catégories suivantes (âge au 31 décembre 2026) :

- Scratch (toutes catégories d'âge confondues)
- Espoirs H et F : 16-17ans
- Séniors H et F : de 18 à 39 ans
- Masters 1 H et F : de 40 à 49 ans

- Masters 2 H et F : de 50 à 59 ans
- Masters 3 H et F : de 60 à 69 ans
- Masters 4 H et F : de 70 et +

6. RECOMPENSES

Seuls les participants ayant choisi l'option Chrono seront chronométrés et pourront être récompensés.

Monteront sur le podium et seront récompensés :

- **8KM** :
  La première femme et le premier homme des catégories : Espoir / Séniors / Master 1, 2, 3 et 4
  Les trois premières femmes et les trois premiers hommes du classement Scratch
- **11KM** :
  La première femme et le premier homme des catégories : Espoir / Séniors / Master 1, 2, 3 et 4
  Les trois premières femmes et les trois premiers hommes du classement Scratch
- **15KM**:
  La première femme et le premier homme des catégories : Séniors / Master 1, 2, 3 et 4
  Les trois premières femmes et les trois premiers hommes du classement Scratch

La remise des prix des épreuves aura lieu chez notre partenaire Blue Barrel, votre éco Beach Store à La Promenade / Anse Vata, Mercredi 29 Avril à 18h30. Info communiquée lors de notre mail d'infos utiles envoyés avant l'événement.

Seules les personnes présentes pendant la remise des prix pourront prétendre à leurs lots. En cas d'absence lors de la remise des prix, le concurrent suivant dans le classement sera récompensé en lieu et place de l'absent. Les participants doivent porter une tenue correcte et sportive (chaussures fermées) pour pouvoir monter sur le podium.

7. MATÉRIELS OBLIGATOIRES

Tout participant à une épreuve doit récupérer son dossard de course à fixer sur la face avant de son tee shirt ou visible à l'avant sur un porte dossards pour pouvoir prendre le départ.

Les participants sont seuls responsables de la conformité du matériel qu'ils utilisent ainsi que de leur entretien. Pour des raisons de sécurité et le bon déroulement de la course, chaque participant est tenu de respecter la réglementation suivante en termes de matériel et d'équipement.

3KM FAMILLE: Des chaussures fermées

8KM : une réserve d'eau de 500mL minimum, des chaussures fermées.

11KM : une réserve d'eau de 1L minimum, des chaussures fermées.

15KM : une réserve d'eau de 1L minimum, des chaussures fermées, une couverture de survie.

En l'absence des matériels obligatoires au départ, le participant ne pourra prendre le départ de l'épreuve. En leur absence en cours d'épreuve, le participant pourra être mis hors-course ou se voir attribuer une pénalité de temps.

Il est vivement conseillé de prendre **un écocup,** son téléphone portable avec soi, suffisamment d'eau pour la durée estimée (minimum 500ml/h), de mettre une casquette et de la crème solaire (il peut faire très chaud à cette période !) et d'apporter des barres énergétiques, gels et autres apports alimentaires.
En cas d'abandon, le coureur doit en informer OBLIGATOIREMENT le poste de contrôle ou le signaleur le plus proche.

8. INSCRIPTIONS et TARIFS

Les inscriptions sont effectuées par Internet, depuis le site **proevents.nc**
L'inscription sur place sera possible le matin de l'événement, uniquement pour les parcours rando, payable en espèces ou chèques uniquement et majorée de 500f.
Les inscriptions prendront fin le jeudi 20 février à 22h, sans exception, pour toutes les épreuves.
La confirmation de votre inscription se fait par réception d'un email suite à la validation de l'inscription Internet.

Tarifs 3KM FAMILLE
Age minimum : 5 ans (2021)
Inscription :
Adulte (+12ans)
1.500 xpf pour les 50 premiers inscrits ou jusqu'au 2 Mars
1.800 xpf pour les 200 inscrits suivants ou jusqu'au 19 Avril
2.200 xpf à partir du 20 Avril

Enfant (-12ans)
1.200 xpf pour les 50 premiers inscrits ou jusqu'au 2 Mars
1.500 xpf pour les 150 inscrits suivants ou jusqu'au 19 Avril
1.900 xpf à partir du 20 Avril
Les enfants de moins de 12 ans doivent être obligatoirement accompagnés d'un adulte inscrit sur le parcours du **3KM FAMILLE**, une décharge est demandée pour chaque enfant participant à l'épreuve.

Randonnée uniquement
Limite : 200 participants

Tarifs 8KM
Age minimum : 10 ans (2014)
Inscription :
1.800 xpf pour les 50 premiers inscrits ou jusqu'au 2 Mars
2.200 xpf pour les 150 inscrits suivants ou jusqu'au 19 Avril
2.600 xpf à partir du 20 Avril
Option Chrono : 500 xpf en + du tarif (à partir de 16 ans uniquement, né en 2010)

Enfant (-12ans)
1.500 xpf pour les 50 premiers inscrits ou jusqu'au 2 Mars
1.800 xpf pour les 150 inscrits suivants ou jusqu'au 19 Avril
2.200 xpf à partir du 20 Avril
Les enfants de moins de 12 ans doivent être obligatoirement accompagnés d'un adulte inscrit sur le parcours du **8KM**, une décharge est demandée pour chaque enfant participant à l'épreuve.

Limite : 300 participants

Tarifs 11KM
Age minimum : 12 ans (2014)

Inscription :
2.200 xpf pour les 50 premiers inscrits ou jusqu'au 2 Mars
2.600 xpf pour les 150 inscrits suivants ou jusqu'au 19 Avril
3.000 xpf à partir du 20 Avril
Option Chrono : 500 xpf en + du tarif (à partir de 18 ans uniquement, né en 2008)
Limite : 300 participants

Tarifs 15KM
Age minimum : 18 ans (2008)
Inscription :
3.200 xpf pour les 50 premiers inscrits ou jusqu'au 2 Mars
3.600 xpf pour les 150 inscrits suivants ou jusqu'au 19 Avril
4.000 xpf à partir du 20 Avril

Chronométré uniquement
Limite : 300 participants

Afin de réaliser l'inscription en ligne, il faut renseigner :

- Nom, prénom, date de naissance, adresse email
- Numéro de téléphone portable
- Pour l'option Chrono : le parcours prévention santé (PPS) ou la licence sportive fédérale et le nom du club

Le règlement peut être effectué par carte bancaire directement sur le site.
La validation d'un dossier d'inscription fait office d'accord du présent règlement.
Si l'inscription ne peut pas être validée (manque d'un document), il faut recommencer la procédure ultérieurement. Aucune réservation n'est possible.
Tout engagement est personnel, ferme et définitif. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera tenue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation et se réserve le droit d'exclure définitivement le participant et la personne ayant cédé son dossard d'une épreuve de l'événement.

9. REMBOURSEMENT

Si vous ne pouvez pas vous rendre à l'épreuve pour laquelle vous êtes inscrit, vous pouvez demander un remboursement, à condition de le faire avant La clôture des inscriptions le Jeudi 23 avril 22h, pour être remboursé à hauteur de 70% du montant de votre inscription. Passé cette date, aucun remboursement ne pourra plus être réclamé.

10. RETRAIT DES DOSSARDS

Afin de faciliter l'identification et le pointage, chaque concurrent devra être muni d'un dossard fourni par l'organisateur. Ces dossards numérotés et personnels sont obligatoires, en mode randonnée comme en mode Chrono. Les dossards sont à retirer chez notre partenaire Blue Barrel, votre éco Beach Store à La Promenade / Anse Vata, les Vendredi 24 de 9h30 à 18h et Samedi 25 Avril de 9h30 à 17h30.

11. SÉCURITÉ DU SITE

L'introduction sur le site de l'évènement de tous objets susceptibles d'être dangereux ou illégaux, notamment drogues, armes à feu, objets contondants, matières explosives, alcool est strictement interdite.

12. PARCOURS

. Toutes les informations relatives aux courses (profils, horaires…) sont disponibles sur le site proevents.nc et la page FB Pro Events. Chaque participant devra se trouver au départ de sa course à l'horaire qui lui aura été indiqué sur le dernier mail d'infos utiles envoyés le vendredi suivant la clôture des inscriptions. Le départ pourra être refusé au participant qui se présente sur la ligne de départ après l'heure fixée.

Le parking ainsi que tous les départs et arrivées se feront sur la zone du Yala Ranch, à Dumbea.

Tout participant devra franchir la ligne d'arrivée pour être classé. Les participants devront impérativement respecter les limites du parcours matérialisé par des rubalises, banderoles ou panneaux. En cas de sortie de piste, ils devront reprendre le circuit là où ils l'auront quitté. Toute infraction constatée par le directeur de course, un signaleur ou un membre de l'organisation entraînera la disqualification de l'épreuve concernée. Dans le cas où le parcours alternerait des portions balisées et des zones de partage avec les autres usagers habituels de ces zones (cyclistes, piétons ou véhicules à moteur), les participants devront circuler dans ces zones dans le strict respect du code de la route.
Des signaleurs sont présents sur tous les parcours. Leur rôle consiste à signaler la bonne direction à suivre aux participants et à signaler aux autres usagers de la voie le passage d'une épreuve sportive et la priorité qui s'y rattache en vue d'assurer la sécurité des participants. A l'approche d'un signaleur, le concurrent doit être très attentif aux indications verbales ou visuelles reçues, les respecter scrupuleusement et il doit également s'assurer lui-même qu'il peut parcourir sans danger la zone signalée.
Aucun véhicule suiveur n'est autorisé.
Sur le circuit, les seules motos, quads ou véhicules admis sont ceux de l'organisation.
La direction de course se réserve le droit d'apporter des modifications de parcours de dernière minute pour raison de sécurité.

13. POSTES DE RAVITAILLEMENT

Des ravitaillements seront mis à disposition des coureurs.
Pour respecter la nature, l'organisation ne fournira pas de gobelet sur les points de ravitaillements. Pour profiter des boissons offertes les participants devront s'équiper d'une éco-cup individuelle.

14. ASSISTANCE EXTERIEURE

L'assistance durant une course est sujette aux conditions suivantes :
L'assistance ne peut être réalisée que dans les zones de postes de ravitaillement.
Approvisionnement en eau et alimentation :
En dehors des postes de ravitaillement les participants ne doivent pas recevoir d'assistance de la part du public (bidons, aliments, etc.). Les participants peuvent recevoir de l'aide de la part du staff organisateur ou du staff médical.

15. RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Afin de respecter l'environnement et les espaces naturels traversés, il est strictement interdit d'abandonner des déchets (papiers, emballages plastiques...) sur le parcours. Des poubelles seront à disposition sur chaque poste de ravitaillement. Les participants doivent conserver les déchets et emballages en attendant les lieux signalés par l'organisation pour s'en débarrasser. Tout participant contrevenant pourra être exclu de l'événement.
Les concurrents s'efforceront de respecter la faune et la flore du domaine et d'utiliser les toilettes prévues par

l'organisation.
Chaque participant s'engage au travers de son inscription à respecter le règlement du Domaine.
Le non-respect de ces règles entraînera la disqualification du coureur, notamment :

- Abandon de déchets
- Dégradation de plantes
- Allumage de feux
- Atteinte volontaire aux animaux
- Utilisation de raccourcis et dégradation des espaces non prévus dans le parcours
- Agression physique ou verbale d'un membre de l'organisation

16. PÉNALITÉS

Les infractions suivantes seront sanctionnées par une exclusion de l'épreuve ou une pénalité de temps :

- Absence sur un contrôle de passage (exclusion)
- Non-respect du parcours (exclusion)
- Essai pendant le déroulement de la course et en dehors des reconnaissances officielles (pénalité)
- Refus volontaire de céder le passage à un participant souhaitant doubler (pénalité)

17. BARRIÈRES HORAIRES

Afin d'assurer la sécurité des participants, il est indispensable que ces derniers ne dépassent pas les horaires limites auxquels ils doivent passer par les points de ravitaillement. Des barrières horaires en différents points du parcours seront mises en place et correspondront aux horaires à partir desquels il ne sera plus possible d'aller au-delà de l'emplacement atteint. Les participants s'engagent à la première demande d'un organisateur ou représentant de l'organisation à être pris en charge par les serre-files, ou à suivre un itinéraire plus rapide indiqué par l'organisation. Le concurrent qui ne respecterait pas ces décisions continuerait sous sa propre responsabilité, et sortirait du dispositif de sécurité.
Tout concurrent qui souhaite abandonner doit, dans la mesure du possible, se rendre aux emplacements prévus (postes de ravitaillements). S'il ne peut pas rejoindre ces lieux, il doit contacter l'organisation en téléphonant au numéro d'urgence indiqué sur sa plaque. En l'absence de communication de son abandon auprès de l'organisation, le participant devra assumer financièrement tous les frais de recherche éventuels.
Barrière Horaire : pour le 15km, au PC1, à **10h15** au **6ème km** (2h30 de course / 2,4kmh), tous les participants seront basculés sur le parcours de 10km pour rejoindre l'arrivée et ne pourront être classés.

18. MÉDICAL

Un service d'assistance médicale est assuré par un médecin et des unités de secours. Ces derniers sont alertés, en cas de besoin, par les signaleurs répartis sur les parcours et équipés d'émetteurs radio. Sur avis médical, l'organisateur se réserve le droit de mettre hors-course et de faire évacuer du parcours tout participant qu'il juge inapte à continuer l'épreuve. Tout participant faisant appel à un médecin ou secouriste se soumet de fait à son autorité et s'engage à accepter pleinement ses décisions.
En cas de nécessité, et dans l'intérêt de la personne secourue, il est fait appel aux équipes de secours qui, dès lors, prennent la direction des opérations et mettent en œuvre tous les moyens appropriés.
Tous les appels d'urgence devront être effectués vers les numéros téléphoniques indiqués sur la plaque du participant.

19. RESPONSABILITÉ DE L'ORGANISATEUR

L'organisation dégage toutes responsabilités en cas de perte, détérioration, vol de matériel et/ou d'équipements individuels.
L'organisation se réserve le droit d'annuler la manifestation, en cas de force majeure. Dans ce cas, le participant renonce à obliger l'organisateur au remboursement total ou partiel de son inscription et des frais connexes engagés pour participer à la manifestation.

20. ORGANISATION - LITIGES

Le directeur de course et ses assistants sont les seuls à décider du placement des concurrents sur les lignes de départ.
Les retardataires ne seront pas autorisés à prendre le départ.
Toute réclamation devra être déposée auprès du directeur de course dans l'heure d'arrivée du participant. Cette réclamation devra être faite par écrit.
Tout point litigieux sera tranché par le directeur de course responsable de l'organisation des épreuves.

21. ASSURANCES

Responsabilité civile
Conformément à la législation en vigueur, l'organisateur a souscrit une assurance couvrant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile, celle de ses équipes, des spectateurs et de tous les participants au **BLUE BATRAIL**. La responsabilité civile des participants est couverte pour les accidents qu'ils pourraient causer à autrui et pour lesquels leur responsabilité serait engagée lors du déroulement de la manifestation sportive.
Cette garantie interviendra en complément ou à défaut d'autres assurances dont ils pourraient bénéficier par ailleurs.

Assurance Accident Individuelle
Il vous est fortement recommandé de souscrire une assurance « Individuelle accident » ou de vérifier que votre police d'assurance comprend cette garantie. En effet si vous chutez et vous blessez, sans que notre responsabilité d'organisateur de l'événement soit mise en cause, vos dommages (notamment corporels en cas de blessure : frais médicaux et hospitaliers) ne seront garantis que si vous bénéficiez d'une garantie par ailleurs (garantie des accidents de la vie privée, prévoyance, individuelle accident…). Nous vous engageons par conséquent à vérifier si c'est le cas avant le déroulement de la manifestation, et vous conseillons de souscrire une garantie si vous n'étiez pas déjà couvert. Les licenciés participant à cet évènement ne sont pas couverts par l'assurance de leur licence fédérale, l'organisateur n'étant pas affilié à une fédération sportive.

Dommage matériel
L'organisateur décline toute responsabilité en cas de dommages (vol, bris, perte, etc.) subis par les biens personnels des participants, et ce même s'il en a la garde. Les participants ne pourront pas se retourner contre l'organisateur pour tout dommage causé à leur équipement. La souscription d'une assurance garantissant ces risques est du ressort de chacun des participants.

22. DROIT A L'IMAGE et PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

L'acceptation du règlement implique obligatoirement que le concurrent donne son accord à l'organisateur, aux médias, aux partenaires qui pourraient couvrir l'événement, d'utiliser son image (photos, films, prises de vues aérienne) pour la promotion de l'épreuve et sous toutes formes de diffusions (presse, télévision, internet,

réseaux sociaux), et sans aucune contrepartie financière ou autre.
Si vous souhaitez vous opposer à la publication de vos photos/images pour un motif légitime, vous devez impérativement communiquer cette décision avec une copie de pièce d'identité à l'organisateur par mail à : contact@proevents.nc.

Les photos et vidéos de l'événement seront diffusées sur le groupe FB Pro Events ainsi que notre site internet www.proevents.nc

23. FORCE MAJEURE

Si la manifestation ne peut être organisée, ou doit être interrompue ou annulée, pour cas de force majeure (intempéries, mouvements sociaux, émeutes…), l'organisateur ne sera tenu à aucun engagement vis à vis des participants. Les droits d'inscription resteront acquis à l'organisateur et ne seront pas remboursés.

24. ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

La participation à l'évènement implique l'acceptation pleine et entière, par chaque concurrent, du présent règlement.
Il pourra être modifié à tout moment et sans préavis par PRO EVENTS, jusqu'au Dimanche 26 Avril. Un mail des informations utiles sera envoyé le vendredi 24 Avril à la suite de la clôture des inscriptions et le règlement définitif sera diffusé et affiché au PC Course lors de l'émargement le jour de la course. Le présent règlement est considéré comme implicitement accepté par les participants à partir du moment où leur dossier d'inscription est accepté par l'organisation.

25. TRAIL PRO TOUR 2026

La société PRO EVENTS organise un challenge annuel de Trail dénommé le **PUNCH POWER TRAIL Pro Tour**.
Le classement du PUNCH POWER TRAIL Pro Tour est constitué des résultats des courses Pro Series, organisées au cours des plus grands évènements sportifs Trail en 2026 :

- 1ère étape : épreuve **City Trail 15Km**, évènement CITY TRAIL, organisée le 21 Février 2026
- **2ème étape : épreuve Blue Batrail 15Km, évènement BLUE BATRAIL, organisée le 26 Avril 2026**
- 3ème étape : épreuve **DMBA Trail 27Km**, évènement DMBA TRAIL, organisée le 24 Mai 2026
- 4ème étape : épreuve **BCI DEVA Trail 23Km**, évènement BCI DEVA100, organisée le 28 Juin 2026
- 5ème étape : épreuve **Super Cagou 18Km (solo)** , évènement TRAIL DE L'ESPOIR, organisée le 2 Août 2026
- 6ème étape : épreuve **Trail Perignon 15Km (distance à confirmer)**, évènement PERIGNON ALLIANZ, organisée le 11 Octobre 2026

Des points sont attribués aux 300 premiers du classement de chaque course PRO SERIES. Le total des points acquis par les participants est additionné après chaque course dans un classement général annuel regroupant les résultats de toutes les courses PRO SERIES.
Si le participant a fait les 6 étapes, le cumul des points se fera uniquement sur ses 5 meilleurs résultats.
A la fin de la dernière épreuve de l'année, une grande remise des prix permettra de consacrer les meilleurs compétiteurs Trail.